INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE
LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire
22 décembre 2023

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue le 22 décembre 2023 à 19h00, à la salle du Conseil au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de madame Chantal Gagnon, mairesse.

Sont présents: Madame Nicole Després
Madame Marie-France Gagnon
Monsieur Christian Baril
Madame Lise Bérubé

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Francesca Lavoie, directrice générale/greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h01. Madame la Mairesse souhaite la bienvenue.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 192-23

Il est proposé par Mme Nicole Després, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2024

Résolution No 193-23

Il est proposé par Mme Lise Bérubé, et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts soit autorisé à faire les dépenses suivantes et à s'approprier les sommes nécessaires à savoir :

Administration générale :	345 861.33 $
Sécurité publique :	78 635.00 $
Transport :	235 561.00 $
Hygiène du milieu :	74 642.00 $
Aménagement, urbanisme et développement :	67 391.00 $
Loisirs et Culture :	17 116.00 $
Frais de financement :	52 273.00 $
Remboursement de la dette :	141 381.00 $
TOTAL DES DEPENSES:	**1 012 860.33 $**

Afin de payer les dépenses susmentionnées, le conseil prévoit les recettes suivantes :

Taxes foncières générales	412 146.95 $
Taxes d'égouts	24 886.00 $
Taxes de vidanges	51 965.00 $
Paiements tenant lieu de taxes	70 483.08 $
Transfert de droits	68 608.00 $
Services rendus, droits et intérêts	15 777.00 $
Redevances et subventions	368 994.30 $
TOTAL DES REVENUS	**1 012 860.33 $**

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 194-23

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Marie-France Gagnon que la séance soit levée. Il est 19h06.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 15 JANVIER 2024.

.....

Chantal Gagnon, mairesse

.....

Francesca Lavoie, Directrice générale/gref.-/trés.